

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ PARIS 13

## DOCTORAT

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 612-7 ;  
Vu le code de la recherche, notamment son article L. 412-1 ;  
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;  
Vu l'arrêté du 3 septembre 1998 relatif à la charte des thèses ;  
Vu l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale ;  
Vu l'avis conforme du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;  
Vu les pièces justificatives produites par Mme LINA KOUBA, née le 17 décembre 1958 à DAMAS (SYRIE), en vue de son inscription au doctorat ;  
Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressée a soutenu, le 25 novembre 2011 une thèse portant sur le sujet suivant : **Castrer avant de se faire castrer. Relation névrotique entre père et fils,**  
préparée au sein de l'école doctorale sciences humaines et sociales ERASME, devant un jury présidé par ERIC BIDAUD, MAITRE DE CONFERENCES et composé de MARIANNE BAUDIN, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS, LELA CHIKHANI, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS, SYLVIE LE POULICHET, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS ;

Vu la délibération du jury ;

Le **DIPLOME DE DOCTEUR** en PSYCHOLOGIE, *mention honorable*

est délivré à **Mme LINA KOUBA**

et confère le **grade de docteur**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Créteil, le 16 avril 2012

*Le titulaire*



*(Signature)*

*(Signature)*  
Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités

N° **PARXIII 8913545**

Jean-Loup SALZMANN

William MAROIS

/2012201005375